

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 164

7 décembre 2001

EVENEMENTS

- **La Troïka ministérielle de l'Union européenne a rencontré des représentants du gouvernement algérien le 5 décembre à Bruxelles.** Les deux parties sont arrivées à un accord politique d'ensemble sur le texte d'un projet d'Accord d'association. Le paraphe de l'accord est prévu le 19 décembre à l'occasion de la visite à Bruxelles du Président algérien Bouteflika. L'idée de négocier un accord intérimaire, qui permettrait l'application rapide de certaines dispositions de l'Accord d'association, a été évoquée par la Commission; la partie algérienne préférerait une ratification rapide de l'Accord d'association lui-même. Des discussions sur la lutte contre le terrorisme et sur le soutien à l'Autorité palestinienne ont fait apparaître une convergence de vues. En matière de lutte contre le terrorisme, la partie algérienne a exprimé le souhait de renforcer la coopération avec l'UE et notamment d'être associée au groupe COTER. En outre la partie algérienne a appelé l'UE à s'impliquer davantage dans le Processus de paix au Proche-Orient. La Troïka se composait de l'actuelle et de la prochaine Présidences de l'Union européenne – le Ministre belge des Affaires étrangères Louis Michel et le Secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères Miquel Nadal respectivement. La partie algérienne était représentée par le Ministre des Affaires étrangères Abdelaziz Belkhadem.
- **Les hauts fonctionnaires responsables des questions politiques et de sécurité se sont réunis le 5 décembre à Bruxelles.** Ils ont fait une évaluation positive de la réunion euro-méditerranéenne des Ministres des Affaires étrangères qui s'est tenue les 5 et 6 novembre. Ils ont poursuivi le dialogue politique, en particulier à la lumière de la situation grave qui règne en Israël et dans les Territoires palestiniens. Un échange de vues a eu lieu avec des responsables d'EuroMeSCo. Les hauts fonctionnaires ont décidé de continuer le dialogue sur la lutte contre le terrorisme en organisant une réunion ad hoc début 2002. Ils ont souligné l'importance des Séminaires de Malte pour jeunes diplomates en ce qu'ils ont créé un réseau durable de fonctionnaires engagés dans le Processus de Barcelone. Ils ont eu un échange de vues sur le Tribunal pénal international, ce qui pourrait donner un nouvel élan à la signature et à la ratification du protocole instituant ce Tribunal.
- **Le Comité euro-méditerranéen du Processus de Barcelone s'est réuni le 6 décembre à Bruxelles.** Il a décidé qu'une réunion d'experts serait organisée le 16 janvier 2002 pour résoudre les problèmes qui demeurent quant au futur programme régional en matière de Justice et affaires intérieures. Le Comité a traité longuement du dialogue entre cultures et civilisations. Durant la Présidence espagnole, il poursuivra les discussions sur la coordination des activités soutenues par l'UE et à l'échelon national dans ce domaine, en particulier en ce qui concerne la jeunesse, l'éducation et les médias. Le Comité a passé en revue les récents événements intervenus dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen. En outre, ils ont donné leur accord à l'organisation d'une réunion euro-méditerranéenne des Ministres du Commerce le 19 mars 2002 à Tolède en Espagne, ainsi que d'une réunion euro-méditerranéenne des Ministres de l'Industrie les 9 et 10 avril 2002 à Malaga, également en Espagne.
- **Le Comité MED s'est réuni les 4 et 5 décembre à Bruxelles.** Il a donné un avis favorable aux Documents de stratégie par pays pour 2002-2006 et aux Programmes indicatifs nationaux pour 2002-2004 concernant l'Algérie, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Syrie et la Tunisie. Le Comité a décidé de poursuivre l'examen des documents régionaux et des documents relatifs à l'Egypte, à la lumière des modifications introduites par la Commission européenne, avec l'intention de parvenir à un accord la semaine prochaine. En outre, le Comité a donné des avis favorables au Plan de financement national MEDA 2001 intéressant la Tunisie – 112,15 millions d'euros – et à deux initiatives en faveur de l'Autorité palestinienne, représentant en tout 11,95 millions d'euros (détails en p. 2).
- **Le Groupe de travail à haut niveau sur les migrations s'est réuni le 3 décembre à Bruxelles.** Il a examiné un certain nombre de projets-pilotes proposés par des Etats membres de l'UE. La Délégation marocaine a présenté une proposition de projet destinée à la surveillance des frontières du pays. Les membres du Groupe de travail considèrent qu'il faudrait rechercher une plus grande complémentarité entre les actions des Etats membres de l'UE et celles que mène l'UE en tant que telle, notamment celles qui se déroulent dans le cadre des divers partenariats régionaux comme le Partenariat euro-méditerranéen. Le Groupe a estimé que les Etats membres de l'UE devraient mieux s'informer mutuellement de leurs activités respectives.

SYNOPSIS EUROMED

Edition no 164

7 décembre 2001

PLAN NATIONAL 2001 POUR LA TUNISIE ET SOUTIEN AUX PALESTINIENS

Le Plan national de financement pour la Tunisie comporte une facilité d'ajustement structurel, troisième du nom – 80 millions d'euros. Il comprend également un appui à la modernisation du secteur portuaire – 20 millions, un projet d'assainissement de la zone de Taparura dans la région côtière de Sfax – 8,5 millions, un appui aux médias tunisiens – 2,15 millions – et des actions destinées au renforcement de la société civile – 1,5 million. Un nouvel appui aux municipalités de l'Autorité palestinienne ajoutera 10 millions d'euros au soutien budgétaire existant, d'un montant de 30 millions d'euros, afin d'éviter l'effondrement des services municipaux. En outre, une aide d'1,95 million d'euros au titre de MEDA viendra soutenir le secteur hospitalier dans les Territoires palestiniens.

REUNIONS EN FRANCE SUR LA GESTION DES RISQUES

Le dernier d'une série de sept ateliers sur la gestion des risques dans la région euro-méditerranéenne aura lieu le 11 décembre à Montpellier, en France. Il sera suivi d'une rencontre plénière les 12, 13 et 14 décembre dans la même ville. L'atelier du 11 décembre sera consacré à la protection du patrimoine culturel dans les zones à risques. Il sera organisé dans le cadre du programme INCO (Coopération internationale), qui fait partie du Ve Programme-cadre de l'UE pour la recherche et le développement. La rencontre plénière fera la synthèse des travaux réalisés dans les sept ateliers et des propositions formulées par ces derniers.

7,5 MILLIONS D'EUROS D'AIDE ALIMENTAIRE AUX PALESTINIENS

La Commission européenne octroie une aide alimentaire d'urgence supplémentaire de 7,5 millions d'euros aux victimes de la crise qui se déroule actuellement en Cisjordanie et dans la Bande de Gaza. Cet argent permettra à l'UNRWA de répondre aux besoins alimentaires essentiels de quelque 217.000 familles de réfugiés, de janvier à avril 2002. Il sera acheminé par l'intermédiaire de l'Office d'aide humanitaire (ECHO). Cette décision porte le montant alloué par ECHO aux Territoires palestiniens en 2001 à 27,6 millions d'euros. L'augmentation des tensions qui a suivi les attentats du 11 septembre a suscité de nouveaux besoins humanitaires dans une population plus vaste. Beaucoup de gens ont perdu leur emploi et plus d'un million de personnes vivent maintenant au-dessous du seuil de pauvreté.

NOUVEAU DOCUMENT EUROSTAT SUR LE TOURISME EN MEDITERRANEE

Combien d'hôtels y a-t-il en Egypte? Combien de personnes travaillent dans le tourisme en Turquie? Quel est l'impact du tourisme sur l'économie de la Tunisie? Combien de visiteurs de l'étranger la Jordanie a-t-elle reçus en 1999 et d'où venaient-ils? Les réponses à ces questions et à beaucoup d'autres se trouvent dans une publication de 233 pages intitulée "Tourism trends in Mediterranean countries", diffusée cette semaine en anglais par Eurostat, l'Office statistique de l'UE. Les données rassemblées pour cette publication ont été obtenues dans le cadre du programme MEDSTAT financé par MEDA, par l'intermédiaire du projet MED-Tour de coopération en matière de statistiques du tourisme. "Tourism trends in Mediterranean countries" comprend une synthèse du tourisme dans la région méditerranéenne et un chapitre relatif à chacun des douze Partenaires méditerranéens. Cette publication peut être commandée en ligne à partir du site Internet d'Eurostat <http://europa.eu.int/comm/eurostat>

ATTENTION: A partir du 3 janvier 2002, l'adresse e-mail des publications Euromed sera europaaid-euromedinfo@cec.eu.int